

**LE PROBLÈME DES MINORITÉS
D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE
AU MOMENT DES CONFÉRENCES DE PAIX
DE 1919-1920**

SÉBASTIEN MORET

I. INTRODUCTION

Si l'on regarde une carte de l'Europe centrale et orientale, que ce soit une carte ethnographique, confessionnelle ou linguistique, on constatera vite que l'intitulé de ce colloque est bien choisi : on est vraiment devant une mosaïque, un entrelacement incroyable. En son temps, Paul Claudel avait parlé d'une « marqueterie embrouillée ¹ ». On peut ainsi dire qu'une carte d'Europe centrale et orientale ressemble à la peau tachetée d'une panthère. À l'heure actuelle, on n'y trouve pratiquement aucun État totalement homogène – il faudrait même dire qu'il serait tout simplement impossible de créer de tels États –, et cette situation exceptionnelle de cette partie de l'Europe n'est pas sans poser problème. Pour s'en convaincre, on peut rappeler ici les tensions provoquées il n'y a pas si longtemps par l'existence de Serbes en Bosnie, ou d'Albanais en Macédoine ou au Kosovo.

Plutôt qu'une carte, deux textes illustreront ce qui vient d'être dit, deux textes plus ou moins contemporains de la période concernée par ces propos, à savoir le début du ^{XX}^e siècle. Le premier extrait est tiré d'une lettre autobiographique de L.L. Zamenhof

1. Paul Claudel, *Œuvres en prose*, Paris, La Pléiade, 1965, p. 1310.

(1859-1917), le créateur de l'espéranto, dans laquelle il rappelle la situation de la ville de son enfance, Białystok, aujourd'hui en Pologne, qui fut pour beaucoup dans sa quête d'une langue internationale :

Ce lieu de ma naissance et de mes jeunes années imprima leur première direction à toutes mes idées futures. À Białystok, la population se compose de quatre éléments différents : Russes, Polonais, Allemands et Juifs ; chacun d'eux parle une langue à part et entretient des rapports hostiles avec les autres ².

Białystok apparaît ainsi comme une réplique en petit de toute la région : plusieurs langues et plusieurs confessions imbriquées.

Le second texte est tiré de l'autobiographie du linguiste et philosophe du langage Fritz Mauthner (1849-1923). Dans cet extrait, il parle de son intérêt pour les langues, qu'il met en rapport avec la situation linguistique de l'Europe centrale et orientale, lieu de sa naissance :

J'avais cet intérêt en moi depuis ma plus tendre jeunesse, oui, et je ne comprends pas qu'un Juif, né dans une des provinces slaves de l'Autriche, ne se sente pas poussé vers la recherche linguistique. À cette époque (la situation a depuis quelque peu évolué grâce à l'émancipation des Slaves et à une meilleure assimilation des Juifs), ce Juif, donc, apprenait à comprendre strictement parlant trois langues en même temps : l'allemand en tant que langue de l'administration, de l'éducation, de la littérature et des fréquentations (« Umgang ») ; le tchèque en tant que langue des paysans et des bonnes (« Dienstmädchen »), mais aussi langue historique du glorieux royaume de Bohême ; un peu d'hébreu en tant que langue sacrée de l'Ancien Testament et base du yiddisch (« Mauscheldeutsch ») [...]. Le Juif né dans une province slave de l'Autriche devait en quelque sorte adorer en même temps l'allemand, le tchèque et l'hébreu, comme les langues de ses « ancêtres ». Et le mélange de langues si dissemblables en Bohême, et encore plus dans le yiddisch, devait rendre l'enfant que j'étais attentif à certaines lois linguistiques, aux emprunts et aux contaminations [...] ³.

Devant cet entrelacement, les façons d'aborder la thématique du colloque sont innombrables. Pour notre part, nous nous proposons de traiter le problème posé par cette partie de l'Europe, hétérogène et mélangée, tel qu'il a été considéré il y a un peu moins d'un siècle, pendant et après la Première Guerre mondiale, quand il s'est agi de préparer et de dessiner la nouvelle Europe de l'après-guerre.

2. Zamenhof dans une lettre adressée en 1895 à son ami Borovko, citée par Janton, 1986, p. 31-32.

3. Mauthner, 1918, p. 32-33.

II. UN MOMENT DÉCISIF

Dès le début du XX^e siècle, un vent glacial et destructeur semble souffler sur l'Europe. À l'intérieur même de leurs frontières, en métropole comme dans leurs colonies, les pays européens doivent affronter des mouvements d'opposition. Il faut ajouter à cela des tensions entre les différents pays européens qui, entre 1904 et 1914, virent surgir à quatre reprises la menace d'un conflit général. Le 28 juin 1914, jour de l'assassinat à Sarajevo de l'Archiduc héritier, la diplomatie ne peut plus rien : une par une, les nations vont, par le jeu des alliances, se déclarer mutuellement la guerre.

Quatre ans plus tard, au sortir d'une guerre qui fit plus de dix millions de morts, l'Europe est exsangue ; elle n'est plus le continent fier et dominateur qu'elle était depuis le XV^e siècle, elle n'est plus ce « guide ⁴ » qui déterminait et influençait les destinées du monde, tant sur les plans financier, commercial, intellectuel, religieux que politique. C'est un continent anéanti. Les trois grands empires qui se partageaient, avant la guerre, plus de la moitié du continent européen n'existent plus, Vienne, Constantinople et Budapest sont désormais des capitales comme les autres : l'Europe impériale a vécu.

De plus, chose significative, les pays vainqueurs sont tout aussi touchés que les vaincus. Tous doivent, à la fin de la guerre, affronter une situation intérieure catastrophique, tant sur le plan économique que social. La guerre a, semble-t-il, mis un point final au prestige de l'Europe. Désormais, la force et le pouvoir ne font plus partie des maisons européennes ; tous les pays sont endettés, ruinés, détruits.

La lutte a aussi surexcité les passions et les hostilités furent jalonnées de massacres de civils, d'attentats et de tortures. La civilisation européenne, cette « humanité civilisée », pour reprendre une expression du linguiste russe Nikolaj Trubeckoj ⁵, semble avoir échoué.

Certains ouvrages parus à cette époque sont significatifs et reflètent cette impression de fin de règne. L'Allemand Oswald Spengler et le Français Albert Demangeon rédigent leurs *Déclin de l'Occident*, le Français Victor Cambon se demande *Où allons-nous ?* Quant à Paul Valéry, il semble tirer le bilan d'une époque :

4. Bancel, Blanchard, Boëtsch, Deroo & Lemaire, 2004, p. 5.

5. N. S. Troubetzkoy, *L'Europe et l'humanité* [1920], in P. Sériot (éd. et trad.), *N. S. Troubetzkoy : L'Europe et l'humanité*, Sprimont, Mardaga, 1996, p. 46.

« Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles ⁶. »

Dans ces conditions, la préparation de la paix prit une importance considérable. Si, lors de la conférence de Yalta, en 1945, le nouveau partage du monde fut expédié en huit jours, c'est six mois que durèrent les discussions après la Première Guerre mondiale ; preuve s'il en est du soin avec lequel on entendait redessiner la nouvelle carte de l'Europe ⁷ ; on pensait en effet qu'une réorganisation minutieuse et précise de l'Europe devait assurer un avenir pacifique et radieux. Mais il n'a pas fallu attendre la fin des hostilités pour voir l'Europe s'interroger sur son avenir ; dès les premiers mois du conflit, les journaux parlent déjà de l'avenir de cette *Europe Nouvelle* – pour reprendre le titre d'une revue de l'époque –, et les esprits s'agitent, comme le remarquait, en 1915, un certain Georges Montandon ⁸, sur lequel nous reviendrons :

Les destinées des peuples en guerre ne sont pas encore irrévocablement établies que déjà s'ébauche dans les journaux la discussion des conditions de paix et que se silhouette dans les conversations le tracé des frontières futures.

L'Europe, touchée en plein cœur par un conflit qui lui avait fait perdre de sa suprématie et de sa superbe, et plus encore, qui l'avait fait retomber dans une certaine barbarie, cette Europe rationnelle et civilisée allait devoir se reconstruire sur des bases des plus solides qui devaient lui garantir un avenir pacifique durable ⁹. Devant cette entreprise, le problème posé par les mosaïques d'Europe centrale et orientale allait apparaître au grand jour. Pour la première fois de leur histoire, les États européens, en l'occurrence ici les Alliés victorieux, allaient devoir résoudre le réel problème posé par les populations enchevêtrées de cette partie de l'Europe où, depuis le début du siècle – « Toujours ces sacrés Balkans ¹⁰ ? », s'interrogeait en 1914 un des héros de Roger Martin du Gard –, d'« incompréhensibles “tensions diplomatiques” [...] occupaient périodiquement les chancelleries de l'Europe centrale ¹¹ » et menaçaient ainsi l'en-

6. P. Valéry, « La crise de l'esprit », in *Variété*, Paris, Gallimard, 1924, p. 11.

7. Un autre argument témoignant de l'importance accordée aux discussions de paix après la Première Guerre mondiale est le fait que le président Wilson se déplaça en personne à Paris ; c'était là « la première fois qu'un président américain quittait le territoire des États-Unis pendant son mandat ». (Becker, 2001, p. 117)

8. Montandon, 1915, p. 5.

9. Voir à ce sujet le titre complet de Montandon, 1915 et notamment l'expression « paix durable », significative d'une période troublée pleine de doutes et à la recherche d'un avenir meilleur.

10. Martin du Gard, 1953, p. 139.

11. *Ibid.*

semble du continent. Le problème posé par l'Europe centrale et orientale était des plus importants, car de sa résolution dépendait le futur pacifique de l'Europe. Le président américain Wilson en était lui-même convaincu : « Rien n'est plus à même de perturber la paix du monde que le traitement infligé aux minorités ¹². »

La période de la Première Guerre mondiale est donc grandement concernée par le problème des minorités d'Europe centrale et orientale. Ces dernières vont en effet devenir, pour la première fois, une réalité des plus visibles et des plus incontournables. Pendant longtemps, en effet, les pays européens s'étaient cachés derrière la souveraineté nationale ou la légitimité dynastique et ne s'étaient pas préoccupés outre mesure des minorités d'Europe centrale et orientale. Cette fois, à la fin de la guerre, les choses sont très différentes : désormais, l'Europe centrale et orientale est un continent sans maître (les Empires centraux ont été dissous) qu'il va falloir réorganiser et officialiser. On peut donc dire que, à ce moment-là, l'Europe victorieuse se trouve devant un véritable travail pratique : redessiner les frontières de la nouvelle Europe tout en résolvant de manière effective le problème posé par les minorités.

III. L'ÉCHEC DE WILSON

Une des premières façons de concevoir la résolution du problème des minorités d'Europe centrale et orientale découle d'une constatation tirée du premier conflit mondial : l'existence, au sein d'un État constitué, d'une minorité opprimée, ou du moins privée de certains droits fondamentaux, ne peut conduire qu'à des situations conflictuelles qui ne peuvent que dégénérer. Il suffit de rappeler l'étudiant Prinzip, membre de la minorité serbe d'Autriche-Hongrie, qui tira à Sarajevo en juin 1914 sur l'archiduc héritier, provoquant le désastre que l'on sait.

La meilleure façon d'épargner à l'Europe de nouvelles catastrophes serait donc de traiter tout le monde sur le même pied d'égalité et d'octroyer aux minorités les mêmes droits fondamentaux. C'est dans ce but que le Président américain Wilson édicta le 8 janvier 1918 ses 14 points ¹³ résumant « le programme de la paix du monde ¹⁴ ». Ces 14 points sont à la base du principe wilsonien de l'auto-détermination des peuples, exprimé à travers la célèbre

12. Cité par Sharp, 1978, p. 175.

13. On trouve l'intégralité de ces 14 points dans Tardieu, 1921, p. 91-92.

14. *Ibid.*, 1921, p. 91.

expression du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». À partir de 1918, ce principe fut considéré comme la marche à suivre indispensable pour aboutir aux conclusions de paix. La France le cite même dans les *Principes et méthodes* édictés pour la conférence de paix¹⁵. Il faut toutefois préciser que la France et la Grande-Bretagne commencèrent par réagir avec méfiance aux 14 points de Wilson : lors de leur publication en janvier 1918, Londres et Paris ne les commentèrent pas ; de leur point de vue, l'application de ces 14 points pouvait constituer un danger pour leurs propres colonies.

Du côté des nationalités et des minorités des territoires libérés, en revanche, le concept wilsonien fut accueilli avec enthousiasme¹⁶ dès sa publication puisqu'il laissait présager la possibilité de choisir un avenir meilleur. On peut rappeler ici l'épisode des Polonais de la région de Teschen, disputée alors par la Pologne et la Tchécoslovaquie, qui envoyèrent à Paris un groupe de compatriotes paysans pour plaider leur cause devant le Président Wilson sur lequel ils firent grande impression :

Je dois vous dire combien j'ai été ému hier de la visite d'un groupe de paysans polonais qui sont venus de leur pays, ayant fait soixante kilomètres à pied jusqu'à la gare la plus proche [sic], et à qui leurs villages avaient fourni l'argent nécessaire pour le voyage. Ils m'ont supplié de faire en sorte que le tracé de la frontière les unisse à la Pologne leur patrie, et ne les fasse pas sujets de la République tchécoslovaque¹⁷.

Une application stricte de ce concept aurait voulu que l'on octroyât à toutes les nationalités et à toutes les minorités la possibilité de choisir la façon d'entrevoir son avenir. Les dirigeants alliés se rendirent vite compte de la difficulté et de l'impossibilité de l'entreprise. Les réalités géographiques et démographiques de l'Europe centrale et orientale rendaient le principe du président Wilson tout simplement inapplicable. Les réalités de la région ne permettaient absolument pas de contenter tout le monde, ni de créer des États totalement homogènes. Et au lieu d'un principe noble et universel, les décideurs de la conférence furent amenés à traiter les problèmes au cas par cas et à instaurer un système de protection des minorités. On peut citer en exemple le traité des minorités signé entre la Pologne et les Alliés le même jour que le « vrai » traité de Versailles¹⁸.

15. *Ibid.*, p. 97-98.

16. Voir Knock, 1998, p. 128.

17. Cité par Mantoux, 1955, p. 232.

18. Pour de plus amples informations sur ce traité, on consultera Fink, 1998.

Avant même que l'on se rende compte que le principe du président Wilson n'était pas adapté aux réalités, d'autres solutions relatives aux problèmes des minorités d'Europe centrale et orientale étaient apparues pendant le conflit, soit dans des revues, soit sous forme de petites brochures indépendantes.

IV. TRANSFÉRER

En 1915, un médecin du nom de Georges Montandon ¹⁹ (1879-1944) publie, à Lausanne, une petite brochure intitulée *Frontières nationales. Détermination objective de la condition primordiale nécessaire à l'obtention d'une paix durable* ²⁰. Pour lui, comme pour le président Wilson, ce qui pose le plus de problèmes « lors de la délimitation des nouvelles frontières », ce sont les populations résidentes :

Deux nations s'entendent assez facilement quand le tracé de la frontière ne relève que de facteurs géographiques. Ce qui toujours rend les compromis ardu, c'est la question de la population. Quand le vainqueur déplace la frontière, la population, elle, reste en place et une « marche » est créée ²¹.

Malheureusement, les marches sont « des causes de rancune et des prétextes de guerre ²² ». Il faut donc supprimer ces marches, et, ce faisant, on supprimera par la même occasion « la raison profonde de plus d'un grand conflit ²³ ».

Pour Montandon, le meilleur moyen de supprimer ces marches, ces régions peuplées par des représentants d'une autre nationalité, c'est la transplantation massive de populations. Autrement dit, l'échange ou l'expulsion de populations, de gré ou de force, dans le but d'obtenir des régions les plus homogènes possibles. Aussi brutale soit-elle, cette solution n'en sera pas moins « *apaisante* ²⁴ », puisqu'elle générera « un équilibre stable ²⁵ ».

C'est ainsi que Montandon propose d'expulser tous les « Allemands » (Alsaciens - Lorrains ?) de France ; concernant la

19. Après des études de médecine à Lausanne, il sera médecin militaire dans l'armée française pendant la Première Guerre mondiale. Par la suite, il suivra une voie douteuse et nauséabonde : ethnologue auprès du commissariat aux questions juives sous Vichy, il dirigera aussi la revue raciste *L'Ethnie française* de 1941 à 1944, année de sa mort.

20. Montandon, 1915.

21. *Ibid.*, p. 8.

22. *Ibid.*, p. 9.

23. *Ibid.*

24. *Ibid.*

25. *Ibid.*, p. 16.

Tchécoslovaquie, il souhaite rattacher à l'Allemagne l'extrême nord de la Bohême ainsi que l'ouest de la Silésie, tous deux peuplés d'Allemands. Les autres exemples de transferts de populations prônés par Montandon sont présentés sur la carte jointe à sa brochure et reproduite ci-après.



V. NIER

Il faut remarquer que la carte de Montandon ne mentionne pas la Pologne : les Polonais se trouvent intégrés à la Russie, sans que l'on en connaisse les raisons. Cette façon de faire – nier l'existence de certains groupes –, fut avancée par certains pour résoudre le problème de l'enchevêtrement de l'Europe centrale et orientale. Les premiers numéros de la revue *le Monde Slave*, en 1917-1918, sont assez significatifs, comme l'a récemment montré Antonia Bernard ²⁶.

26. Bernard, 2002-2003, p. 398-401.

On retrouve également cette façon de faire dans certains articles du célèbre linguiste Antoine Meillet, notamment dans ses écrits plus politiques que purement linguistiques. Mentionnons un article paru en 1918 dans la revue italienne *Scientia* et intitulé « La situation linguistique en Russie et en Autriche-Hongrie ²⁷ », dans lequel Meillet va démontrer, en niant l'existence des langues ukrainienne et biélorusse, que la Russie forme un tout, « une extraordinaire unité ²⁸ » :

Le groupe russe se compose de trois dialectes : à l'est, le grand russe, auquel appartient la langue officielle de l'empire ; le petit russe, au sud-ouest ; le blanc russe, au nord-ouest.

Cette situation amène Meillet à inclure politiquement l'Ukraine et la Biélorussie au sein de la Russie : « La langue désigne la Russie pour former un État un, plus même que l'Allemagne, la France ou l'Italie ²⁹. »

Cette façon de nier certaines réalités slaves pour en faire des parties effectives d'un ensemble plus grand s'explique, à notre avis, moins par une volonté de simplifier les réalités du territoire de l'Europe centrale et orientale que par le désir, pour des raisons sécuritaires, d'avoir, le long des frontières orientales de l'ennemi allemand, un espace le plus monolithique et donc le plus fort possible, afin de freiner la moindre des velléités agressives de l'Allemagne. Autrement dit, former, à l'est de l'Allemagne, une espèce de mur, non seulement infranchissable en direction de l'est, mais aussi et surtout un mur qui se ferait menaçant en cas de tentative de l'Allemagne de se tourner à nouveau vers l'ouest.

VI. HIÉRARCHISER

On trouve, toujours chez Meillet, une autre façon de résoudre le problème des minorités d'Europe centrale et orientale, qui consiste à attribuer à ces minorités des droits différents selon la place qu'elles occupent dans une hiérarchie. Chez Meillet, cette hiérarchie se veut naturelle et se base sur la valeur des langues ³⁰. En d'autres mots, comme il le dit lui-même dans un article de 1919 écrit à la demande du gouvernement français, « toutes les minorités ne peuvent pas être mises à un même niveau ³¹ ». C'est ainsi qu'il

27. Meillet, 1918.

28. *Ibid.*, p. 212.

29. *Ibid.*, p. 213.

30. Sur la valeur des langues chez Meillet, on peut consulter Moret, 2003.

31. Meillet, 1919, p. 14.

souligne le problème que poserait la minorité polonaise éparpillée sur le territoire lituanien, si on l'intégrait à un futur État lituanien :

Là même où ils ne forment vis-à-vis des Lituaniens qu'une faible minorité, les éléments qui se sentent polonais ne se prêteront pas volontiers à pratiquer une langue sans passé, sans prestige, isolée parmi les langues de l'Europe comme le lituanien. Les questions de domination de langues ne se tranchent pas par la statistique brute. Le polonais est, depuis le XVI^e siècle, une langue de civilisation pourvue d'une littérature importante et originale, et il fait partie du groupe slave, l'un des grands groupes linguistique de l'Europe.

Et Meillet de conclure plus loin :

Les Polonais risquent donc de rester, en Lituanie comme en Ukraine, une de ces minorités dont les droits linguistiques, en même temps que les droits de propriété, auront à être sauvegardés par le droit général des minorités que le Congrès de la Paix sera obligé de constituer dans l'Europe orientale ³².

Pour le grand linguiste qu'était A. Meillet, la langue est donc un critère important pour distinguer et classer les nationalités et les minorités. Pour des raisons d'ordre linguistique portant sur le statut, la valeur du lituanien et du polonais, Meillet souhaite accorder une prérogative à la minorité polonaise. On peut considérer cette façon de procéder comme permettant de trouver un moyen pour mettre un peu d'ordre dans une région chaotique.

VII. CONCLUSION

Dès les premiers mois du conflit, l'Europe pense déjà à ce que sera l'après-guerre. Dans le présent article, nous avons voulu présenter brièvement quelques solutions envisagées pour réorganiser du mieux possible la région chaotique qu'est l'Europe centrale et orientale. Encore une fois, une bonne et saine réorganisation de la région devait permettre à l'Europe de se voir garanti un avenir pacifique et radieux.

Les propositions que nous avons retenues – il y en aurait d'autres encore –, n'ont pas été acceptées telles quelles par les décideurs des conférences de paix de 1919-1920. Pour délimiter les nouvelles frontières de l'Europe, d'autres facteurs ont été pris en considération, comme les facteurs économique, stratégiques, ou ceux inhérents à une *Realpolitik* propre à une situation d'après-guerre. Néanmoins, ces textes sont intéressants, car ils témoignent des préoccupations d'une époque : comment faire pour mettre un peu d'ordre dans une région embrouillée.

32. Meillet, 1919a, p. 10.

Avec le recul de l'historien, on constate que l'objectif d'un après-guerre stable et pacifique n'a pas pu être atteint. Inévitablement, en Europe centrale et orientale, on ne peut qu'aboutir à des États ethniquement hétérogènes. La période de stabilité viendra plus tard, après la Seconde Guerre mondiale, ce seront alors les « Trente glorieuses ».

Pour y parvenir, les décideurs de Yalta eurent recours à ce que prônait en 1915 déjà Montandon : le transfert de populations. Les Allemands seront expulsés de Tchécoslovaquie et de Pologne et ces deux derniers pays échangeront également des populations avec l'Union soviétique³³.

Les hommes d'État présents à Versailles s'étaient donné pour mission de réorganiser le continent européen en respectant autant que possible toutes les nationalités. Dans ces conditions, il n'était pas envisageable de déplacer des populations, cela aurait été en totale contradiction avec le principe universel d'autodétermination qui, malgré certaines difficultés, fut la base des discussions et des décisions prises. Par conséquent, W.R. Keylor³⁴ a raison quand il évoque la surprise qui aurait été celle de Wilson ou de Clémenceau s'ils avaient pu savoir que des populations allaient être déplacées après la Seconde Guerre mondiale.

VIII. BIBLIOGRAPHIE

AMBROSIUS, L.E. 1996. « Dilemmas of Nationale Self-Determination : Woodrow Wilson's Legacy », in Baechler & Fink, 1996, p. 21-36.

AYÇOBERRY, P., BLED, J.-P. & HUNYADI, I. (éd.), 1987. *Les conséquences des traités de paix de 1919-1920 en Europe centrale et sud-orientale*, Strasbourg, Association des Publications près les Universités de Strasbourg.

BAECHLER, Ch. & FINK, C. (éd.) 1996. *L'établissement des frontières en Europe après les deux guerres mondiales*, Bern [...] : Peter Lang.

BANCEL, N., BLANCHARD, P., BOETSCH, G., DEROO, E. & LEMAIRE, S. 2004. *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*, Paris, La Découverte/Poche.

BECKER, J.-J. 2001. « De la guerre à la paix : 1918-1920 », in *De la Guerre à la Paix*, Paris, Économica, p. 113-121.

BERNARD, A., 2002-2003 : « *Le Monde Slave*, première revue française consacrée aux pays slaves », *Revue des Études Slaves*, Paris, LXXIV / 2-3, p. 397-409.

33. Keylor, 1996, p. 50-51.

34. *Ibid.*, p. 53-54.

- BOEMEKE, M., FELDMAN, G. & GLASER, E. (éd.) 1998. *The Treaty of Versailles : a reassessment after 75 years*, Cambridge, Cambridge University Press & Washington, German Historical Institute.
- FINK, C. 1998. « The Minorities Question at the Paris Peace Conference : The Polish Minority Treaty, June 28, 1919 », in Boemeke, Feldman & Glaser, 1998, p. 249-274.
- HEPBURN, A.C. (éd.) 1978. *Minorities in History*, London, Edward Arnold.
- HEPBURN, A.C. 1978a : « Minorities in history », in Hepburn, 1978, p. 1-10.
- JANTON, P. 1994. *L'espéranto*, Paris, PUF, Que sais-je ? 1511 (1^{re} édition, 1977).
- KEYLOR, W.R. 1996. « The Principle of National Self-Determination as a Factor in the Creation of Postwar Frontiers in Europe, 1919 and 1945 », in Baechler & Fink, 1996, p. 37-54.
- KLEIN, Th. 1978. « Minorities in central Europe in the sixteenth and early seventeenth centuries », in Hepburn, 1978, p. 31-50.
- KNOCK, Th. J. 1998. « Wilsonian Concept and International Realities at the End of the War », in Boemeke, Feldman & Glaser, 1998, p. 111-129.
- LEPESANT, G., 2003. « Frontières européennes et imaginaires centre-européens », *Études européennes*, n° 1 (18.02.2003), (www.etudes-europeennes.fr).
- MANTOUX, P. 1955 : *Les délibérations du Conseil des Quatre (24 mars-28 juin 1919)*, Paris, Éditions du CNRS, tome 1 : *Jusqu'à la remise à la délégation allemande des conditions de paix*.
- MARTIN DU GARD, R. 1953. *Les Thibault IV : L'été 1914*, Paris, Gallimard.
- MAUTHNER, F. 1918. *Erinnerungen*, München.
- MEILLET, A. 1918. « La situation linguistique en Russie et en Autriche-Hongrie », *Scientia*, n° 23, 1918, p. 209-216.
- MEILLET, A. 1919. « La nation arménienne », in *Travaux du Comité d'Études*, Paris, Imprimerie nationale.
- MEILLET, A. 1919a. « Pologne et Lituanie », in *Travaux du Comité d'Études*, Paris, Imprimerie nationale.
- MONTANDON, G. 1915. *Frontières nationales. Détermination objective de la condition primordiale nécessaire à l'obtention d'une paix durable*, Lausanne, Imprimeries réunies.
- MORET, S. 2003. « Antoine Meillet et l'indépendance nationale », in P. Sériot (éd.), *Contributions suisses au XIII^e congrès mondial des slavistes à Ljubljana, août 2003*, Bern [...], Peter Lang, p. 183-198.
- SHARP, A. 1978. « Britain and the Protection of Minorities at the Paris Peace Conference, 1919 », in Hepburn, 1978, p. 170-188.
- TARDIEU, A., 1921. *La paix*, Paris, Payot.
- ZARNOWSKI, J. 1987. « Le système de protection des minorités et la Pologne », in Ayaçoberry, Bled & Hunyadi, 1987, p. 191-200.

Université de Lausanne

RIASSUNTO

Sin dall'inizio della prima guerra mondiale, l'Europa si prepara alla pace e cerca di immaginare gli scenari politici del dopoguerra. Nell'ambito di questa riflessione, l'Europa centrale e orientale, in quanto regione eterogenea e intricata, costituirà una grossa sfida. Come riorganizzare questa regione al fine di evitare in futuro ogni altro conflitto maggiore ? In questo articolo, ci proponiamo di presentare alcune delle soluzioni prese in considerazione per riorganizzare politicamente questo vasto territorio.

PAROLE-CHIAVI

Minorità ; Europa Centrale e Orientale ; conferenze di pace ; 1919.

РЕЗЮМЕ

Первая мировая война ещё в самом разгаре, но Европа уже готовится к миру. В проектах реорганизации новой, послевоенной Европы, центральная и восточная Европа занимает особое место. Она представляет собой один из самых сложных регионов с точки зрения как своего географического, так и геополитического положения. Каким образом можно было навести порядок, чтобы избежать серьезных конфликтов в будущем? В данной статье рассматриваются некоторые варианты реорганизации этого региона, предложенные в то время.

КЛЮЧЕВЫЕ СЛОВА

Меньшинства ; Центральная и восточная Европа ; мирные конференции ; 1919.

